

**COMMUNE DE WIHR-AU-VAL****PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE WIHR-AU-VAL  
DE LA SEANCE DU 16 MARS 2017**

*sous la présidence de Monsieur Gabriel BURGARD, Maire*

La séance a été ouverte à 19 heures 30

Etaient présents : Mme Geneviève TANNACHER et MM. Laurent STEFFIN et Christophe KAUFFMANN, adjoints au Maire.  
Mme Véronique BECK, M. Alain RODENSTEIN, Mmes Sonia PAYET, Isabelle HUGUIN, Laëtitia BLEC, M. Adrien MEYER, Mme Alice ERTLE, MM Jean-Luc OHNLEITER et René WAGNER.

Absents excusés : Mme Sophie RAEHM, M. Jean-Michel WISSON (procuration à Mme Véronique BECK).

Monsieur le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il excuse les conseillers absents et passe à l'ordre du jour.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne M. Jean-Luc OHNLEITER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 février 2017 ;
- 2 – Travaux d'accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente ;
- 3 – Redevance pour occupation du domaine public ;
- 4 – Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux – Brigade verte ;
- 5 – Demandes de subvention ;
- 6 – Demandes d'autorisations d'utilisation du sol ;
- 7 – Divers.

**POINT 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
24 FEVRIER 2017**

Le procès-verbal de la séance du 24 février 2017, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire.

Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## **POINT 2 – TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE POLYVALENTE**

Le Maire rappelle à l'assemblée que le projet de mise en accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente, issu d'un Ad'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée), a été établi par ECHO ARCHITECTURE de Colmar.

L'estimation totale des travaux se monte à 225 018.59 € HT.

Le montant des honoraires est chiffré à 24 176.77 € HT.

Ce projet, qui a déjà été approuvé lors de la séance du 27 novembre 2015, est susceptible de bénéficier de subventions de la part de diverses instances.

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer quant à l'approbation de ce projet intégrant le plan de financement détaillé ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant
Travaux mairie + salle polyvalente	225 018.59 €	Etat - DETR	10 741.34 €
Honoraires	24 176.77 €	Etat – Réserve parlementaire	5 000.00 €
		Etat - Fonds de soutien à l'investissement public local	30 000.00 €
		FIPHFP	25 000.00 €
		Auto-financement Fonds propres	129 454.02 €
		FCTVA	49 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>249 195.36 €</b>		<b>249 195.36 €</b>

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

Par 13 voix pour, 1 voix contre (Adrien MEYER), 0 abstention

- **APPROUVE** le projet de travaux ainsi que le plan de financement tels que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** le maire à solliciter les différents organismes pour l'obtention des subventions nécessaires au financement de ce projet,
- **AUTORISE** le maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux.

## **POINT 3 – REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le 30 janvier 1981, le conseil municipal a autorisé le propriétaire de la boucherie, sise 1 Grand Rue à Wihr-au-Val, à surbâter sur le domaine public moyennant le paiement d'une redevance annuelle révisable tous les 3 ans.

Par délibération en date du 23 janvier 2014, le montant de cette redevance a été fixé à 50 € par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** de maintenir le prix de la redevance annuelle à 50 € pour une nouvelle période de 3 ans allant du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2020.

#### **POINT 4 – SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX - BRIGADE VERTE**

Suite à la présentation faite par le Syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux le 24 février 2017,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 0 voix pour, 9 voix contre (Gabriel BURGARD, Geneviève TANNACHER, Laurent STEFFIN, Véronique BECK, Sonia PAYET, Jean-Michel WISSON, Adrien MEYER, Alice ERTLE, Jean-Luc OHNLEITER), 5 abstentions (Christophe KAUFFMANN, Alain RODENSTEIN, Isabelle HUGUIN, Laëtitia BLEC, René WAGNER)

**DECIDE** de ne pas adhérer au Syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux – Brigade verte.

#### **POINT 5 – DEMANDES DE SUBVENTION**

Par courrier en date du 27 février 2017, l'école de musique Harmonie de la petite vallée demande une subvention d'écolage musique pour un enfant domicilié à Wihr-au-Val et fréquentant cette école.

Par courrier en date du 8 mars 2017, l'association Ecole de musique et de danse de Wintzenheim sollicite une subvention pour 4 élèves bénéficiant de cours dispensés dans cette école et domiciliés dans notre commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

Par 0 voix pour, 14 voix contre (Gabriel BURGARD, Geneviève TANNACHER, Laurent STEFFIN, Christophe KAUFFMANN, Véronique BECK, Alain RODENSTEIN, Sonia PAYET, Isabelle HUGUIN, Jean-Michel WISSON, Laëtitia BLEC, Adrien MEYER, Alice ERTLE, Jean-Luc OHNLEITER, René WAGNER), 0 abstention,

**DECIDE** de ne pas donner suite à ces demandes.

Les subventions ne sont accordées que pour les cours de musique dispensés à l'Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster, ceci dans le but de ne pas fragiliser cette association intercommunale.

#### **POINT 6 – DEMANDES D'AUTORISATIONS D'UTILISATION DU SOL**

##### **PERMIS DE CONSTRUIRE :**

- **PC 068 368 17 A0001** déposé le 6 mars 201 par la Commune de Wihr-au-Val, concernant la mise en accessibilité de la mairie avec création d'un ascenseur ou d'un élévateur extérieur sur le terrain sis 9 Grand' rue, cadastré section 6, parcelles 175, 277 et 263.

Le dossier est en cours d'instruction.

DECLARATION PREALABLE :

- **DP 068 368 17 A0004** déposée le 24 février 2017 par ADOR ET MULLER SARL, concernant la division foncière en vue de construire des terrains sis Grand'rue, cadastrés section 18, parcelles 479 et 480.

Le dossier est en cours d'instruction.

CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION :

- **CUa 068 368 17 A1002** déposé le 28 février 2017 par Me Benoît KNITTEL, concernant les dispositions d'urbanisme applicables au terrain situé 39 rue de Gunsbach, cadastré section 17, parcelle 81.

Le dossier est en cours d'instruction.

POINT 7 – DIVERSa) Acceptation d'un don :

Le conseil municipal

**ACCEPTTE** un don de 150 € sans affectation particulière de la part de M. GLEMAREC et Mme LEY-GLEMAREC ;

**REMERCIÉ** les généreux donateurs.

b) Quête contre le cancer

Préparation des équipes pour la quête contre le cancer dont la semaine est fixée du 20 au 26 mars 2017. Le conseil municipal comprendra 4 équipes de 2 personnes.

c) Journée citoyenne

Le maire donne la parole à M. Laurent STEFFIN qui présente le déroulement de la journée citoyenne, qui aura lieu le 20/05/2017, ainsi que les différents ateliers qui seront proposés. Une assurance sera souscrite pour les bénévoles participants à cette journée. A ce jour 90 personnes se sont inscrites.

## d) Mme Geneviève TANNACHER informe l'assemblée de l'organisation du Rallye régional du Florival à Wihr-au-Val les 25 et 26 mars 2017 et fait un compte-rendu succinct de l'entretien qui a eu lieu avec le Président de l'Entente cynophile de la vallée de Munster le 2/2/2017.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures 30.

La prochaine séance est fixée au 13 avril 2017 à 19 h 30.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Wihr-au-Val de la séance du 24 février 2017.

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 février 2017 ;
- 2 – Travaux d'accessibilité de la mairie et de la salle polyvalente ;
- 3 – Redevance pour occupation du domaine public ;
- 4 – Syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux – Brigade verte ;
- 5 – Demandes de subvention ;
- 6 – Demandes d'autorisations d'utilisation du sol ;
- 7 – Divers.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Gabriel BURGARD	Maire		
Geneviève TANNACHER	1 <sup>er</sup> Adjoint		
Laurent STEFFIN	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
Christophe KAUFFMANN	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
Véronique BECK	Conseillère municipale		
Sophie RAEHM	Conseillère municipale	Absente et excusée	
Alain RODENSTEIN	Conseiller municipal		
Sonia PAYET	Conseillère municipale		
Isabelle HUGUIN	Conseillère municipale		
Jean-Michel WISSON	Conseiller municipal	Absent procuration à Véronique BECK	
Laëtitia BLEC	Conseillère municipale		
Adrien MEYER	Conseiller municipal		
Alice ERTLE	Conseillère municipale		
Jean-Luc OHNLEITER	Conseiller municipal		
René WAGNER	Conseiller municipal		